

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.DEHURTEVENT Benoit

~~(o) exploitant à titre individuel~~

(x) exploitant de la société : EARL DEHURTEVENT

Adresse : 613 RUE DU GENERAL DE GAULLE

Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Tel / Port : .....

N° de Siret : 792 488 835 000 10

Déclare exploiter actuellement une surface de 44.34 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	

- Déclare mettre à disposition une surface de 42.02 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES


Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:

23.04.2021  


\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.LAINE Benoit  
(o) exploitant à titre individuel  
(x) exploitant de la société : EARL du MARDYCK

Adresse : 56 rue Bas  
Code postal : 62 120                      Commune : Aire sur la Lys  
Tel / Port : .....  
N° de Siret : 39 424 375 200 026

Déclare exploiter actuellement une surface de 191.61 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	taureau	Génisses	Veaux	BOVIN VIANDE	Truies	Charcutiers		
<b>Effectif</b>	90	1	60	28	23				

- Déclare mettre à disposition une surface de 191.61 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120                      Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date: 6-09-2021



\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné MME MONCHY Karine

- (o) exploitant à titre individuel  
(x) exploitant de la société : SCEA de la Feuilly

Adresse : 15 RUE HAUTE-CLARQUES  
Code postal : 62 129 Commune : SAINT-AUGUSTIN  
Tel / Port : 06.73.12.11.90.....  
N° de Siret : 419 478 060 000 17

Déclare exploiter actuellement une surface de 192.88 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
<b>Effectif</b>	70		46	38					

- Déclare mettre à disposition une surface de 192.88 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES  
Code postal : 62 129 Commune : SAINT-AUGUSTIN

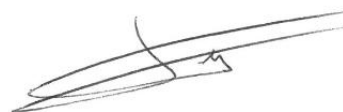
Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:

27/04/2021



\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.ALLOUCHERY

(o) exploitant à titre individuel

(x) exploitant de la société : GAEC SAINT JEAN AU MONT

Adresse : 324 Rue de l'abbaye Saint Jean

Code postal : 62 129 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Tel / Port : .....06.67.32.05.45.....

N° de Siret : 418 240 628 000 28

Déclare exploiter actuellement une surface de 234.30 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
<b>Effectif</b>		85	80	85	40				

- Déclare mettre a disposition une surface de 234.30 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 129 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:

6105121



\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

## Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M. BARBIER  
(o) exploitant à titre individuel  
(x) exploitant de la société : EARL Barbier XAVIER

Adresse : 287 RUE BLONDEL  
Code postal : 62 120      Commune : ROQUETOIRE  
Tel / Port : .....  
N° de Siret : 522 072 131 000 17

Déclare exploiter actuellement une surface de 105.42 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS				PORCIN		VOLAILLES	AUTRES	
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
Effectif									

- Déclare mettre à disposition une surface de 105.42 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES  
Code postal : 62 120      Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

**EARL BARBIER Xavier** Signature et Date:  
5, rue Blondel - 62120 ROQUETOIRE  
FR 85 522 072 131  
Siret : 522 072 131 00017 - APE 0111Z  
Tél. 06 22 96 16 48 - Fax 03 21 12 41 16

le 6 Mai 2021.

\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

*Barbier*

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.THOMAS LALOUX

~~(o) exploitant à titre individuel~~

(x) exploitant de la société : SCEA DES TROIS CLOCHERS

Adresse : 204 C Grand Rue

Code postal : 62 120 Commune : 62120 MAMETZ

Tel / Port : .....

N° de Siret : 89534720100017

Déclare exploiter actuellement une surface de 125.37 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
<b>Effectif</b>									

- Déclare mettre à disposition une surface de 125.37 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES


Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:

06/05/21  


\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**



# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.FAUCON DOMINIQUE

(X) exploitant à titre individuel

(O) exploitant de la société :

Adresse : Hameau Saint Martin, RN Saint-Martin

Code postal : 62 120 Commune : AIRE-SUR-LA-LYS

Tel / Port : .....

N° de Siret : 39139942500019

Déclare exploiter actuellement une surface de 86.55 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRE S
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truie s	Charcutie rs		
Effectif									

- Déclare mettre à disposition une surface de 55.49 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/09/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et date :

11 1 22 -

\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS AGRI-MORINIE



## Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.DUMONT

(o) exploitant à titre individuel

(x) exploitant de la société : EARL DUMONT

Adresse : 203 Rue de Nelles

Code postal : 62123 Commune : THEROUANNE

Tel / Port : .....

N° de Siret : 810 662 676 000 16

Déclare exploiter actuellement une surface de 139.17 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
Effectif									

- Déclare mettre à disposition une surface de 137.47 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom : ... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date: 15/05/21



\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS AGRI-MORINIE



# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.MACREL

(o) exploitant à titre individuel

(x) exploitant de la société : SCEA AUUDO PLANT

Adresse : 248 RUE DE SAINTES

Code postal : 62 575                      Commune : HEURINGHEM

Tel / Port : .....

N° de Siret : 401 704 440 000 15

Déclare exploiter actuellement une surface de 85.22 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
<b>Effectif</b>									

- Déclare mettre à disposition une surface de 83.88 pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120                      Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:

06 05 21  


\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.MILBLED

(o) exploitant à titre individuel

(x) exploitant de la société : EARL MILBLED

Adresse : 75 RUE ROYALE

Code postal : 62 570                      Commune : HELFAUT

Tel / Port : .....

N° de Siret : 483 768 354 000 19

Déclare exploiter actuellement une surface de 108.41 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS				PORCIN		VOLAILLES	AUTRES	
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
<b>Effectif</b>					25				

- Déclare mettre a disposition une surface de 108.10ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120                      Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date: 13/05/2021

\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné MME.POIDEVIN

(o) exploitant à titre individuel

(x) exploitant de la société : IND MME POIDEVIN CELINE

Adresse : 442 RUE DE LA COLETTE

Code postal : 62 575 Commune : HEURINGHEM

Tel / Port : .....

N° de Siret : 814 924 478 000 13

Déclare exploiter actuellement une surface de 123.38 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
Effectif									

- Déclare mettre à disposition une surface de 120.79 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date: le 24/06/21



POIDEVIN CELINE  
442, rue de la Colette  
62575 HEURINGHEM  
FR 814 924 478

\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS AGRI-MORINIE

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.BLOT ET M.DUHAUTOY

- (o) exploitant à titre individuel  
(x) exploitant de la société : SCEA DES TILLEULS

Adresse : 337 RUE LIPEETRAQUE  
Code postal : 62 570 Commune : HELFAUT  
Tel / Port : .....  
N° de Siret : 851 419 416 000 17

Déclare exploiter actuellement une surface de 53.74 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
<b>Effectif</b>									

- Déclare mettre à disposition une surface de 53.47 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES  
Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:

 le 4 mai 2021.

\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**



# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.BALLOY

(o) exploitant à titre individuel

(x) exploitant de la société : EARL DE LA ROUGE CROIX

Adresse : 1685 RTE DE STRAZEELE

Code postal : 59 190 Commune : CAESTRE

Tel / Port : .....

N° de Siret : 799982079 000 11

Déclare exploiter actuellement une surface de 101.87 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
Effectif	65		50		50				

- Déclare mettre à disposition une surface de 101.87ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date: 21 - 06 - 2021

S. Ballo

\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.

Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS AGRI-MORINIE

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.VALOIS Philippe

~~(o) exploitant à titre individuel~~

(x) exploitant de la société : EARL VALOIS THELLIER

Adresse : 59 GRAND RUE

Code postal : 62 129 Commune : THEROUANNE

Tel / Port : ...06.23.87.07.31

N° de Siret : 34060768800017

Déclare exploiter actuellement une surface de 146.88 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
Effectif	60		50						

- Déclare mettre à disposition une surface de 138.50ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:

8-5-2021



\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.DEMOL

(o) exploitant à titre individuel

(x) exploitant de la société : GAEC DU CHAROLAIS

Adresse : 5 RUE DE MERCK

Code postal : 62 560 Commune : AVROULT

Tel / Port : .....

N° de Siret : 50376100900029

Déclare exploiter actuellement une surface de 205.05 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
<b>Effectif</b>		75	35		35		1200		

- Déclare mettre à disposition une surface de 205.05 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:



06/05/21

\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.REANT

(o) exploitant à titre individuel

(x) exploitant de la société : EARL DU RIETZ

Adresse : 3 RUE DE LA PLAINE

Code postal : 62 120 Commune : MAMETZ

Tel / Port : .....

N° de Siret : 41511548400016

Déclare exploiter actuellement une surface de 76.80 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS				PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies Charcutiers		
<b>Effectif</b>								

- Déclare mettre à disposition une surface de 76.80 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom :... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:

7/5/21  


\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.

Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**



# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.LEDOUX  
(o) exploitant à titre individuel  
(x) exploitant de la société : SCEA DU LOBEL

Adresse : 354 IMPASSE DU LOBEL  
Code postal : 62 120      Commune : CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES  
Tel / Port : .....  
N° de Siret : 38153370200019

Déclare exploiter actuellement une surface de 289,14 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS				PORCIN		VOLAILLES	AUTRES	
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
Effectif									

- Déclare mettre à disposition une surface de 289,14 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom : ... **SAS AGRI-MORINIE**  
Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES  
Code postal : 62 120      Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date:

26/06/21.



\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS **AGRI-MORINIE**

# Mise à disposition de terrains d'épandage

Je soussigné M.GODART GUILLAUME

(X) exploitant à titre individuel

~~(0) exploitant de la société :~~

Adresse : 495 RUE D'ECQUES

Code postal : 62 129 Commune : BELLINGHEM

Tel / Port : ...06.18.84.57.68.....

N° de Siret : 879 780 492 000 10

Déclare exploiter actuellement une surface de 48.84 ha de SAU et un élevage de :

	BOVINS					PORCIN		VOLAILLES	AUTRES
	VL	VA	Génisses	Veaux	Bœufs Taurillons	Truies	Charcutiers		
Effectif	48		30						

- Déclare mettre à disposition une surface de 46.38 ha pour l'épandage des digestats de :

Nom : ... **SAS AGRI-MORINIE**

Adresse Lieu-dit : 583 Rue DU GENERAL DE GAULLE REBECQUES

Code postal : 62 120 Commune : SAINT-AUGUSTIN

Sur une surface épandable, telle qu'apparaissant sur le tableau récapitulatif ci-joint.

Cette mise à disposition se fera à partir du 01/04/ 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction\*.

- Sauf s'il y a complémentarité agronomique, le prêteur de terre s'engage à sortir des autres plans d'épandages pour lesquels ses terres étaient mises à disposition.
- Il n'y aura pas d'épandage de déjections provenant de mon propre élevage ni d'autres effluents sur les parcelles la même année culturale, par ailleurs en cas de suspicion sur l'état sanitaire de l'élevage, le prêteur de terres s'engage à ne pas fournir ses effluents d'élevage à l'unité de méthanisation

Signature et Date: 25/05/21



\* Résiliation par lettre recommandée avec A/R un an avant la date d'anniversaire du contrat.  
Ce document ne sera effectif que dans la mesure où une convention d'échange sera signée entre l'agriculteur et la SAS AGRI-MORINIE